

16 Provinces

Ngounié/Lébamba/Concours "Prix de l'excellence"...

Laurelle Nongo Mouanza, meilleure élève



Le parrain du concours, Hilaire Machima, congratulant la lauréate en présence de son instituteur.



La conseillère pédagogique, Carine Moyaya Ntezi, proclamant les résultats du concours.



Laurelle Nongo Mouanza, lauréate du concours.

IMM

Lébamba/Gabon

LE département de la Louétsi-Wano, dans la province de la Ngounié, a vibré, du 11 au 13 mai dernier, au rythme du concours dénommé "Prix de l'excellence", parrainé par le député Hilaire Machima.

Au total, deux cent-cinquante-sept candidats, élèves des classes de cinquième année des seize écoles primaires, tous ordres d'enseignement confondus du bassin pédagogique du département, ont pris part aux épreuves écrites de ce concours, qui avait les allures d'une évaluation. Ainsi, à l'issue de la délibération et de la proclamation solennelle des résultats, la jeune Laurelle Nongo Mouanza de l'école publique communale, a été plébiscitée meilleure élève



Enseignants...

du département, décrochant à cet effet le prix de l'excellence. La récompense: un kit scolaire composé essentiellement d'un cartable garni de fournitures, notamment des manuels de la classe de sixième, comme pour amener l'apprenante à faire preuve de plus d'assiduité. Elle a reçu son lot des mains du parlementaire, qui a concomitamment

primé son instituteur et son école de provenance pour partager cette réussite. L'élu national a également primé les quarante-neuf autres candidats qui ont réussi ce challenge pédagogique. Ces derniers ont bénéficié également de kits scolaires, en fonction de leur rang de mérite. Au total, cinquante lauréats ont été sacrés meilleurs



...et parents d'élèves lors de la manifestation.

candidats des classes de cinquième année sur les deux cent cinquante-sept inscrits. Pour le député Hilaire Machima, l'organisation de ce concours avait plusieurs enjeux majeurs, notamment, d'encourager les enseignants à mieux préparer leurs élèves candidats au Certificat d'études primaire (Cep), de créer l'émulation chez les élèves eux-mêmes

et amener les parents d'élèves à prendre conscience de leur responsabilité dans les résultats de leurs enfants. Par dessus tout, le député de Lébamba voudrait amener les uns et les autres à comprendre la nécessité de la mutualisation des efforts pour la réussite scolaire des enfants de sa circonscription politique. Ainsi, il s'est indigné et a déploré le

faible taux de réussite (19 %) qui y a été enregistré. Il n'a pas manqué d'inviter les éducateurs à faire preuve de professionnalisme pour redresser la courbe de ces résultats. « Les prix aux meilleurs élèves ne sont pas une fin en soi. Nous devons nous questionner et rechercher les hypothèses sur l'insuccès scolaire de nos enfants, pour qu'enfin, nous trouvions ensemble des stratégies pour améliorer leur rendement », a-t-il dit aux instituteurs louvanois.

Ces derniers ne sont pas restés insensibles. Ils ont d'ailleurs loué l'initiative du député et demandé qu'elle soit pérennisée. Un festin en l'honneur des enseignants, au domicile du chef de la circonscription scolaire de l'Alliance chrétienne, Michel Nguélé, président du comité de pilotage du concours, a clôturé cet événement pédagogique, sur une note de satisfaction générale.

... et canton Soungou-Louetsi/Association "Bane Ba Soungou"

Eric Jacob Tsinga confirmé à la présidence



Le président de l'association "Bane ba Soungou", Eric Jacob Tsinga, pendant son intervention.



Le nouveau bureau directeur de l'association.



L'assistance.

E.L.

Libreville/Gabon

Elu à la tête du bureau provisoire, le 4 février, au cours d'une assemblée générale, Eric Jacob Tsinga a été confirmé dans ses fonctions à l'unanimité, le 13 mai dernier, à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts, à Libreville.

LES ressortissants des villages Nzoundou, Issinga,

Mayanga, Mbelnaletembe, Matamatsengue, Nzingui, Mbinambi et Mabanga, résidant à Libreville, étaient réunis en assemblée générale ordinaire, le week-end dernier. Les travaux étaient présidés par Emmanuel Léandre Bouloubou, l'un des membres fondateurs de l'association Bane Ba Soungou. Deux points étaient à l'ordre du jour : l'adoption des statuts et le règlement intérieur, ainsi que l'élection du bureau directeur.

Le président de séance a invité ses compatriotes à faire œuvre utile, d'autant qu'il s'agit de réfléchir sur l'avenir de leurs villages dont la plupart tendent à disparaître de la carte du département de la Louétsi-Wano (Lebamba). Après la lecture des statuts et du règlement intérieur par le secrétaire général, Claude Gildas Yaba, les participants ont validé les documents, après en avoir retiré la notion de conseil d'administration, désor-

mais remplacée par le conseil des sages. Ces derniers ont pour mission de veiller au fonctionnement de l'association Bane Ba Soungou, en prodiguant des conseils à ses membres. En ce qui concerne l'élection du bureau définitif, celui-ci a été renouvelé à près de 85%. Eric Jacob Tsinga a été confirmé à la présidence. Intervenant au nom du bureau, le président confirmé a promis que ses collabora-

teurs et lui ne ménageront aucun effort pour accomplir leurs missions. C'est pourquoi, il a invité ses concitoyens à s'acquitter de leurs cotisations, pour faciliter la réalisation des différents projets. « Aujourd'hui, nos villages sont confrontés à de sérieuses difficultés. Ce qui fait plus mal, c'est que nos villages sont en train de mourir, à cause de l'exode rural qui oblige les populations à migrer », a regretté Eric Jacob Tsinga.

Le bureau définitif se présente comme suit. Président : Eric Jacob Tsinga ; 1er vice-président : Daniel Beka Mombo ; secrétaire général : Gildas Yaba ; SGA : Audrey Bangoyi Mouganga ; trésorière générale : Perrine Mouyebissi ; TGA : Eric Didier Milakena ; chargé de la communication : François Nzengue ; commissaire aux comptes : Lucien Boudzanga Mombo ; coordonnateur chargé des docteurs : Loïc Mindonga.